

Edito



Au début de cette année 2023, c'est l'heure des bilans, des vœux et des projets. Cela fait bientôt trois ans que DAPAT existe. Quel chemin parcouru depuis la création en mai 2020 !

- Quatre partenariats durables conclus avec des associations,
- une centaine d'associations candidates aux deux éditions des prix DAPAT,
- de multiples interactions favorisées entre les associations,
- de nombreux contacts avec d'autres organisations philanthropiques,
- une organisation déjà bien structurée avec une salariée et une trentaine de bénévoles très actifs.

Cela montre la très forte capacité de mobilisation de notre démarche face aux immenses besoins d'accompagnement des femmes en détresse. Alors merci, merci et encore merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent au bénéfice des femmes en difficulté, avec un merci tout spécial aux bénévoles de DAPAT.

C'est aussi l'heure des vœux : que 2023 puisse voir de véritables progrès dans les réponses de tous les acteurs publics ou privés aux besoins des femmes en détresse et que DAPAT y prenne sa part, certes modeste, mais réelle !

Pour ce faire, au-delà du développement naturel des actions entreprises, DAPAT va amplifier son action en 2023 dans deux directions :

- Renforcer et structurer les opportunités d'interactions entre associations œuvrant pour les femmes.
- Apporter des réponses aux besoins de locaux d'activité ou de logement d'urgence de ces associations avec la foncière sociale que nous venons de créer.

Dans ce numéro nous présentons un dossier spécial sur l'Art-Thérapie car nous avons été frappés par la puissance libératoire de l'expression personnelle et de la création artistique sous toutes ses formes au service du chemin de reconstruction des femmes aux parcours très chahutés.

Patrick de Giovanni